

Quiviger - Hérissou : la rupture

Absent de la liste que conduira le maire sortant, M. Quiviger, adjoint à la culture, en appelle à la morale politique. F. Hérissou condamne ce comportement

Lorsqu'aujourd'hui, en fin de matinée au fort de Balaguer, François Hérissou présentera sa liste "C'est ensemble que nous réussirons," le nom de Marc Quiviger ne sera pas prononcé. Elu UDF depuis 1984, adjoint délégué à la culture pour la plus grande partie de ses deux mandats successifs, Marc Quiviger fait partie des "victimes" du vaste renouvellement souhaité par François Hérissou. Dans un courrier adressé au maire lundi 22 mai, Marc Quiviger déclare refuser la proposition qui lui a été faite d'occuper un poste de conseiller municipal dans la nouvelle liste. De son côté, François Hérissou affirme, toujours dans un évident souci de renouvellement, ne pas avoir souhaité reprendre à ses côtés son ancien adjoint, bien qu'il lui reconnaisse d'incontestables qualités. Alors, pourquoi se différencie-t-il ?

LE COURRIER adressé lundi à François Hérissou par Marc Quiviger n'est pas tendre. "Suite à notre conversation de ce matin, écrit-il, pour que j'occupe un poste de conseiller municipal, j'ai le regret de devoir refuser cette proposition. Il était entendu entre nous, que vous seriez candidat aux élections municipales 95, à la condition expresse d'obtenir un non lieu dans votre mise en examen du 8 décembre dernier dans l'affaire des HLM. Vous avez choisi de passer outre cet engagement, c'est votre droit, mais la population jugera (...) Votre mise en examen hypothèque les chances de victoire de l'union RPR-UDF et la crédibilité de vos colistiers."

Pas tendre l'adjoint ! Il l'est moins encore lorsqu'il déclare, de vive voix cette fois, que le troisième étage de la mairie

n'est plus un étage municipal mais plutôt "la rue de Lille," là où, à Paris, siège le RPR.

"Je n'en peux plus, nous confiait hier Marc Quiviger. Il faut respecter certaines règles. Appliquons la discipline de l'union UDF-RPR, et que les élus mis en examen démissionnent ou ne briguent pas un nouveau mandat jusqu'à ce que la justice se soit prononcée. Je n'ai rien personnellement contre François Hérissou puisque j'ai créé l'association La Seyne Ambition 2000 pour le soutenir, mais je ne comprends pas qu'il ne respecte pas l'accord moral que nous avons passé en décembre dernier."

"UNE REVANCHE DELOYALE"

François Hérissou affirme quant à lui n'avoir jamais passé d'accord moral avec Marc Quiviger au sujet de sa mise en

examen. "Je rappelle que l'on m'a enlevé le contrôle judiciaire et remboursé la caution de 80.000 F. que j'avais versée, explique le maire. Ce dossier est une coquille vide. On a voulu me faire un mauvais procès car je gêne."



Marc Quiviger : "François Hérissou n'a pas tenu son engagement."

Plus précisément sur l'absence de Marc Quiviger dans la liste que conduira François Hérissou, ce dernier affirme "avoir laissé aux partis politiques le soin de proposer des candidats, comme cela est prévu dans l'union UDF-RPR."



François Hérissou : "Mon dossier de mise en examen est une coquille vide."

(Photos doc. Stéphane Doussot.)

"J'ai donc pris les noms qui m'ont été donnés, poursuit François Hérissou, après avoir vérifié s'ils correspondaient bien à ce dont j'avais besoin pour l'avenir de La Seyne. Marc Quiviger ne faisait pas partie des noms proposés par sa formation politique. En revanche, j'ai reçu mardi un appel téléphonique de MM. Colin et Audibert de l'UDF me demandant d'inclure le nom de Marc Quiviger; malheureusement, la liste était déjà close. Je dois dire que pour ma part je suis totalement satisfait du travail fait par Marc Quiviger au service de la culture, mais aujourd'hui, les Seynois veulent une liste renouvelée, avec des gens nouveaux, ce qui ne veut pas dire toutefois que les anciens ont démerité. Je n'ai passé qu'un seul contrat moral avec l'équipe qui m'a accompagnée depuis le mois d'août dernier, en leur précisant à l'époque que ce contrat se terminerait fin mai 1995. Aujourd'hui, je ne comprends pas que Marc Quiviger souhaite se lancer dans une politique de la terre brûlée. La revanche qu'il souhaite obtenir est gratuite et déloyale."

A moins de trois semaines du premier tour des élections municipales, Marc Quiviger, qui a déjà déménagé en partie son bureau, n'a pas souhaité quitter la mairie sans jeter un lourd pavé dans la mare municipale.

A.F.

EN BATTANT LES CAMPAGNES

MAURICE PAUL. - Le conseiller général de La Seyne-Nord, entouré des principaux membres de sa liste "Pour faire du neuf à La Seyne", a tenu hier une conférence de presse pour présenter la remarquable plaquette de son programme. "Il s'agit d'une oeuvre collective, rédigée et conçue avec la participation de nos concitoyens. Elle sera tirée à 23.000 exemplaires" a-t-il déclaré avant de stigmatiser, à travers François Hérissou, les responsables des 11 années

noires de scandales, d'affaires et de mauvaise gestion subies selon lui par la ville. Le conseiller général ainsi que Marcel-Paul Magagnosc et Renzo Mei ont rappelé que leur liste de large union, représentative de différents courants de pensée, est composée d'hommes et de femmes progressistes soudés par le désir d'assurer à la ville un nouveau départ économique, social et culturel.

PIN'S ANTI-CORRUPTION. - "Servir, ne pas se servir". Tel est

le slogan que Patrick Martinenq veut faire adopter par une majorité de Seynois. Le thème de la lutte contre la corruption est un point fort du programme du candidat du Mouvement pour la relance économique et sociale de La Seyne qui ne comprend toujours pas comment des personnes mises en examen peuvent se présenter aux élections.

Outre le lancement de ces mille pin's, que son équipe a baptisé "clip-tout" tant ils sont faciles à accrocher partout, il vient de sortir des cartes postales résumant son programme adapté à chaque quartier de la commune. Toutes ont le même intitulé: "les bonnes raisons de

voter Martinenq." Les prochaines réunions publiques: vendredi 26 mai, salle Gil au 31 Cours Louis-Blanc; samedi 27 à 18h, bar des Plaines, avenue Auguste Renoir.

LA LISTE HERISSOU. - François Hérissou présentera sa liste aujourd'hui jeudi 25 avril, en fin de matinée au Fort de Balaguer. On sait d'ores et déjà que le premier adjoint sera une femme chef d'entreprise, Madeleine Jauffret, et que le deuxième adjoint sera un notaire, Jean-Pierre Porcel. Jean-Yves Le Dreff, directeur d'une société locale qui était annoncé en bonne position sur cette liste, n'en fera finalement pas partie. Par contre il de-

vrait prendre la présidence du comité de soutien de François Hérissou.

VALERIE PAECHT: LA SOBRIETE. - Dans le style "je fais des économies de campagne" c'est sans aucun doute Valérie Paecht qui remporte la palme. Son programme, elle a décidé de le résumer en quatre pages grand format, en noir, blanc et gris. "C'est le seul document que je ferais paraître de ce type. Je préfère faire des réunions chez l'habitant pour expliquer le contenu de mon programme. Je suis à la permanence tous les jours de 10h à 12h et je fais des réunions d'information chaque vendredi à 18h."